

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 82 (1937)
Heft: 12

Artikel: Notes de tactique à l'usage des futurs capitaines [suite]
Autor: Léderrey, E.
Kapitel: VII: La défense
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de reprendre pied. Une victoire n'est complète, que si la retraite de l'ennemi peut être transformée en déroute.

La *poursuite frontale* vise à garder le contact, à bousculer les échelons ennemis qui tiennent tête et à harceler par le feu ceux qui cherchent à se replier. La *poursuite latérale* est le fait de troupes mobiles, cherchant à prendre l'ennemi à dos ou à revers.

CHAPITRE VII

La défense

36. Les facteurs déterminants : le feu, le terrain.

A. IMPORTANCE PRIMORDIALE DU FEU.

C'est *le feu* qui arrête l'ennemi (réseau d'arrêt) ou le ralentit (zone de harcèlement). L'*obstacle* en décuple la valeur.

B. LE RÉSEAU D'ARRÊT.

Ce réseau — bande de terrain, sur laquelle convergent les projectiles destinés à arrêter l'ennemi (zone des cadavres) — s'étire devant la position dont on veut interdire l'accès et en épouse en quelque sorte le tracé. Lorsque l'*art.* y participe, il faut qu'elle laisse une marge de sécurité suffisante (en terrain plat, de 200 m. et plus, suivant le calibre), pour ne pas mettre les occupants en danger. Le réseau doit tendre à être imperméable sur toute sa longueur. Son efficacité résulte de sa largeur (juxtaposition des feux) ou, si le terrain le coince, de sa densité (superposition des feux) ; elle dure tant que l'ennemi est dans l'impossibilité de repérer et de tarir les sources de feu qui

l'alimentent, d'où nécessité de choisir, d'occuper et de masquer judicieusement leur emplacement.

C. EMBLEMENTS DES SOURCES DE FEU.

Si les points d'arrivée des trajectoires se suivent sans solution de continuité sur le réseau d'arrêt, il n'en va pas de même de leurs points de départ. La forme et la couverture du sol, comme aussi la nécessité d'organiser le commandement s'opposent à ce que les armes soient éparpillées sur toute la position. On s'efforce de les grouper en *points d'appui* (de *sct.* ou de *cp.*) qui jalonnent la position et, par le croisement de leurs feux, se flanquent mutuellement; *de jour*, on parvient ainsi, souvent, à tisser le réseau d'arrêt, avec le seul concours des armes automatiques.

Les points d'appui sont reliés par des *nids* (d'armes automatiques), placés dans des *zones intermédiaires*, dont l'importance apparaît surtout *de nuit*, par le *brouillard* ou lorsque l'adversaire émet des *nuées artificielles*. Les sources de feu, rendues aveugles, ne peuvent alors déclencher que des *tirs repérés* et risquent de ne pas intervenir au moment opportun. On pare à ce danger, par des nids de fusiliers, collés aux obstacles (et faisant fonction de *déclencheurs de feu*) ou jalonnant les intervalles privés de feux efficaces.

D. IMPORTANCE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN.

L'outil est une arme contre le sol, qu'il permet d'aménager, aux fins de prolonger la résistance.

« Une bonne infanterie incrustée au sol est à peu près indéracinable et indestructible... La meilleure infanterie qui n'adhère pas au terrain est décimée et balayée par le feu... » (Commandant Delmas).

« L'arme automatique, associée à la tranchée et au barbelé, s'est révélée un moyen de défense particulièrement efficace... Pour en venir à bout, il faut plusieurs mitrailleuses, de l'artillerie, des chars, des avions... »¹.

¹ Paroles prononcées par M. le maréchal Pétain, après les manœuvres de la 1. div. en septembre 1937.

37. Profondeur de la position de résistance.

A. VERS L'ARRIÈRE.

Si étanche que soit conçu et réalisé un réseau de feu, l'ennemi, à la longue, y ouvrira des *brèches*, en neutralisant ou en détruisant les sources de feu. Une partie des réserves sera destinée à *remplacer* ces armes qui, d'autre part, devront posséder des *positions de rechange*.

Mais les *compagnies* ont encore d'autres obligations. Elles doivent aussi (S.C. 285) :

— en *incurvant les ailes* des nids et des points d'appui ou en *échelonnant des réserves débordantes* ou encore par des boyaux formant *bretelles* (v. chiffre 43, lettre B), empêcher l'ennemi :

d'élargir les brèches et
d'agir à revers ;

— en *barrant les points d'irruption probable*, par des réseaux de feu partiels, établis en 2^e échelon, arrêter la progression de l'assaillant ;

— par des *contre-assauts* de leurs réserves, empêcher l'ennemi d'utiliser certains points offrant des vues sur le dispositif de défense, comme aussi de garder, après s'en être emparé, des observatoires indispensables à l'artillerie ou au commandement de la position.

En d'autres termes, la position a besoin d'une certaine profondeur, rendue encore plus nécessaire par la menace des chars blindés. Cette profondeur sera encore accrue par les *réserves de bat.* et de *Rgt.* (S.C. 286), chargées de *couvrir l'artillerie*, d'assurer la *soudure* entre deux secteurs et d'une façon générale, en 2^e ligne, d'organiser des points d'appui.

En principe les réserves ne restent jamais inactives. On leur assigne, outre leur poste de combat, plusieurs emplacements qu'elles devront aménager selon un code d'urgence.

B. VERS L'AVANT.

La position est prolongée vers l'avant, de façon à gagner du temps et à tromper l'ennemi.

Les *cp. de 1^{er} échelon* poussent des **postes avancés** (S.C. 285), protégés, *de jour*, par une partie de leurs feux, pour *empêcher l'ennemi de reconnaître le front d'arrêt* — autrement dit le tracé de la position principale occupée. *De nuit*, ces postes — qui font partie intégrante du front d'arrêt — sont *renforcés* et complétés par des *postes d'écoute*, voire par des *patrouilles* très actives.

A l'effet de gagner du temps pour organiser la position principale, on dispose de deux procédés (S.C. 272) :

S'agit-il de *gagner plusieurs jours*, on organise une **position avancée**, suffisamment loin pour qu'elle contraigne l'*art. ennemie*, et tout spécialement ses observatoires, à changer de dispositif pour attaquer la position principale. Cette position avancée, surtout en montagne, pourra être transformée en position principale (S.C. 273). Son aspect est celui d'un *large front* d'armes automatiques, sans autre profondeur qu'une couverture par des postes de fus., de cyc. ou de drag.

S'agit-il d'*exercer une action retardatrice de courte durée* (S.C. 274), des armes automatiques, en faible quantité, sont *échelonnées* pour tirer à grande distance. Leur rôle consiste alternativement à surprendre et à disparaître pour recommencer ailleurs. On parle alors d'**avant-postes** fournis, suivant leur éloignement de la position principale, par les commandant Rgt., bat., voire cp., de 1^{er} échelon ¹.

Dans ces deux cas, de l'*artillerie* est attribuée pour accentuer la tromperie.

Des éléments destinés à se retirer doivent — condition essentielle — disposer de cheminements couverts pour quitter leur position de feu.

¹ Ne confondre ni avec les *postes avancés*, ni avec les *avp. de stationnement*.

38. Questions de terminologie.

Plusieurs termes prennent une signification différente suivant l'échelon auquel ils sont employés. D'autres prêtent à confusion. Il faut éviter de s'en servir.

« *Tenir* » est incomplet. Les cadres subalternes doivent savoir :

— de façon précise, en longueur et en largeur, où *interdire*, soit où placer leur feu d'arrêt ;

— approximativement quelle portion de terrain ils doivent *occuper*.

« Interdire » et « occuper » impliquent tous deux l'idée de « tenir sans idée de recul ». On n'abandonne une position que sur un ordre écrit ou sur l'ordre direct d'un chef qualifié.

« *Front d'arrêt* » ne signifie rien pour les gradés subalternes. Ils ne doivent connaître que la *position occupée* et le *réseau de feu d'arrêt* ou *réseau d'arrêt*.

Les « *points d'appui* » sont, pour le cdt. div. (S.C. 281), les points importants qui jalonnent le front d'arrêt tracé par lui. Il les désigne à priori, en même temps que ce dernier. Inversement, le cdt. cp. n'organise qu'à posteriori ses points d'appui, après avoir établi son réseau de feu. Pour lui, ce terme exprime une « organisation du commandement » ; il ne suffit à désigner ni un point fort, ni l'endroit où il compte porter l'*accent de sa défense* (S.C. 280, al. 5).

Cet endroit, il s'agit moins, pour le cdt. cp. de le faire connaître, que de l'organiser effectivement par juxtaposition ou superposition des feux, éventuellement par des contre-assauts, des bretelles ou des réseaux d'arrêt partiels en 2^e échelon.

39. Reconnaissance et organisation d'une position défensive.

A. LORSQU'ON DISPOSE DU TEMPS VOULU.

Le cdt. cp. doit :

— voir la position en se plaçant en face, du côté de l'ennemi ; cela permet de déterminer les points forts et les points faibles, ainsi que de préciser les endroits où se rendre pour les reconnaître en détail (voir 6 A) ;

— accompagner le cdt. bat., le cdt. cp. mitr. et le cdt. cp. E-M. dans leur reconnaissance — noter les feux d'art., de mitr. et armes ld. dont il bénéficiera et — les armes qui seront placées dans le secteur de sa cp., mais au bénéfice des voisins ;

— parcourir à nouveau le secteur avec les chefs de sct. (si possible avec le chef sct. mitr. attribuée) — placer les Fm., à cet effet *se coucher* pour déterminer l'espace battu par leur trajectoire — limiter la zone d'occupation de chaque chef de sct., autrement dit organiser le point ou les points d'appui, ainsi que les zones intermédiaires — ordonner à chacun d'eux sa zone d'interdiction et les travaux à entreprendre (nature, emplacement, temps disponible, grands outils et moyens matériels) ;

— organiser les postes avancés — placer les réserves — dicter les attitudes — ordonner les mesures de sécurité terrestre et contre-avions ;

— organiser la liaison (en croix fédérale), les transmissions et les dépôts — le repos — le ravitaillement et les évacuations ;

— revoir le dispositif en vue de la nuit.

Lors de la *revision du secteur*, le cdt. cp. s'assure que chaque arme automatique dispose d'un croquis-consigne de tir contenant : la portion de terrain à interdire — la

hausse et — des indications sur l'ouverture du feu (comment le moment en sera-t-il fixé ?)

B. OCCUPATION URGENTE D'UNE POSITION.

Le cdt. cp. qui n'a pas la possibilité de reconnaître :

— lance ses sections sur les points paraissant importants et charge leur chef :

de se couvrir immédiatement par des éléments avancés, vers tels points,

d'arrêter l'ennemi dans tel secteur, généralement frontal,

d'étudier le flanquement des sections voisines ;

— laisse une section de réserve chargée, en 2^e échelon, de barrer la voie d'accès principale (év. avec can. inf.) ;

— s'il dispose de mitr., leur donne provisoirement une mission de harcèlement lointain ; peut en charger ses Fm.T., à moins qu'il ne soit plus indiqué de leur confier la DCA. ;

— se porte sur le point d'où il pense pouvoir au mieux reconnaître son secteur ;

— passe d'une section à l'autre pour mettre au point le dispositif.

40. Le harcèlement.

Son objet est non d'arrêter (les moyens étant insuffisants), mais de ralentir l'ennemi, de le désorganiser et aussi de le tromper sur le tracé de la position principale. On l'atteint en ouvrant le feu à grande distance et par conséquent frontalement. Ce genre de tir entraîne un repérage relativement rapide des sources de feu par l'ennemi, d'où nécessité :

— d'agir par *surprise* ; tirs soigneusement préparés permettant de déclencher de *brèves* rafales, *précises*, tantôt ci, tantôt là ; *croquis de tir*, contenant des points de repère — les débouchés probables de l'ennemi — et les hausses,

mesurées au télémètre ou obtenues par réglage du tir ¹.

— de disposer de *positions de rechange* et de chemine-
ments défilés pour les occuper ;

— de *disparaître* sans être vu pour surprendre à nouveau
ailleurs ;

— de connaître l'*axe de retraite*, l'*endroit où se rendre* et
le *moment* de se décrocher définitivement.

Les armes destinées au tir d'arrêt (l'art. incluse) ne
peuvent être engagées pour participer au harcèlement, que
de positions de rechange (S.C. 290).

Les armes poussées en avant, avec mission de harceler,
ne peuvent en aucun cas être récupérées pour le tir d'arrêt
en 1^{er} échelon.

41. Moyens de réaliser la surprise et la souplesse.

Résister ne signifie pas attendre passivement les coups.
« Seule une défense active fournit des données sur l'assail-
lant » et permet de « s'adapter à la situation, telle qu'elle
se présente, pour mieux la dominer ».

Empêcher l'ennemi de reconnaître facilement le tracé du
front d'arrêt, tel sera le premier but visé. Mais c'est inlas-
sablement qu'il faudra s'ingénier à surprendre l'assaillant
et à le désorienter.

Le *camouflage* des lieux de séjour, des ouvrages et des
cheminements contre les vues terrestres et aériennes sera
poussé à fond ; pas un coureur ne devrait être repéré.

On ne négligera ni les *positions de rechange*, ni les *ouvrages
simulés*.

Par le *tracé irrégulier* du front d'arrêt, on créera des
poches, aux fins d'attirer l'ennemi et de l'y anéantir. Les
éléments avancés utiliseront un procédé identique, en s'ac-

¹ Des Boers s'exercèrent au tir contre les pentes que devaient des-
cendre leurs adversaires et marquèrent, par de la sciure, des tas de cailloux,
des arbres entaillés, ébranchés ou abattus, les endroits où ils devaient
changer la hausse.

crochant solidement à certains points, au lieu de s'éparpiller.

Le *plan de feux* devra être particulièrement souple et favoriser le jeu des tirs (S.C. 289). L'inf. n'entrera souvent en action qu'avec ses mousquetons ou ses armes automatiques tirant coup par coup.

Certains points de la défense ne révéleront leur force ou leur faiblesse qu'à l'épreuve de l'attaque. Il faudra savoir s'adapter et — grâce à une *liaison* que le défenseur serait impardonnable de ne pas avoir organisée à fond¹ — préparer le *jeu des réserves*.

L'*irruption de l'assaillant* ne doit pas surprendre le défenseur. En aucun cas les troupes du 1^{er} échelon qui avoisinent ce point d'irruption ne doivent se laisser ébranler. De la fermeté avec laquelle elles se cramponneront au terrain dépendra la possibilité d'intervention des réserves.

L'*initiative des subordonnés* contribuera dans une large mesure à réaliser la surprise et la souplesse du système défensif. L'intervention des échelons supérieurs sera conditionnée par les renseignements qui leur parviendront et par un *réseau d'observation* particulièrement soigné.

42. Le contre-assaut.

Celui qui l'exécute renonce aux avantages du terrain pour se mesurer, poitrine découverte, avec l'assaillant. Il en faut donc réduire l'emploi aux portions du terrain qu'il est indispensable de récupérer (p. ex. observatoires dont on a besoin ou que l'on ne peut pas laisser aux mains de l'ennemi). Pour réussir, le contre-assaut doit être limité en portée, être protégé sur les flancs et allier le feu qui arrête au mouvement qui exploite.

¹ Tout chef d'un nid — même s'il n'y a qu'une arme automatique — doit aller *personnellement* (et d'abord à droite) prendre liaison avec les éléments qui l'entourent immédiatement. Chefs set. et cdt. cp. s'assureront de la chose et agiront de même à l'égard de leurs voisins. En cours d'action, cette liaison doit être vérifiée, de temps à autre, par des agents.

43. Travaux de campagne.

Ils sont destinés, aussi bien à l'attaque que dans la défense, à *protéger contre les vues* (masques ou camouflages) et *contre les coups* (couverts, nids, tranchées, boyaux, abris), à *retarder l'ennemi* (obstacles en fil de fer, barricades, champs de mines, inondations) et à le *tromper* (ouvrages simulés).

Tout ouvrage qui n'est pas correctement exécuté nuit à celui qui a vainement sacrifié son temps et ses forces ; il favorise l'ennemi ¹.

A. MASQUES.

De même que l'on recherche des *cheminements défilés* pour se mouvoir, on s'efforce de trouver un *masque* ou de construire un *camouflage*, pour observer, tirer ou travailler sans être vu. Un camouflage qui ne cadre pas avec le milieu ambiant attire l'attention de l'ennemi qui est sur terre ou dans les airs (voir Instr. sur le camouflage). Un camouflage tardif est inopérant.

B. COUVERTS.

Dans les écoles de recrues on exécute des *tirs de démonstration* pour prouver aux hommes qu'un masque n'est pas un couvert et que, pour deux raisons, il devient dangereux, *dès que l'ennemi l'a repéré et tire dessus* :

1^o il offre un point à viser généralement plus facile, mais surtout

2^o il fait dévier les balles qui, frappant de biais, occasionnent des blessures beaucoup plus dangereuses.

L'homme au combat doit éviter de se laisser attirer par des tas de foin, de paille, ou de fumier (infection), des arbres et des haies, *à moins qu'il n'ait eu le temps de les*

¹ *Mettre en valeur le terrain* exige un tour de main dont l'apprentissage, à la guerre, serait trop coûteux. L'homme doit avoir, dans chaque service, l'occasion d'aménager un couvert qui soit non un tire-l'œil, mais une protection. Lui faire tout au moins décrire le travail exigé par la situation tactique, mais interdit par les circonstances.

transformer en couverts. Eviter aussi que *collectivement* l'on ne s'entasse derrière des *nids à projectile d'artillerie*, tels que maisons isolées, hameaux ou petits bois, carrefours, crêtes ou ravins faciles à repérer. Ces points d'attraction du temps de paix permettent, déjà à grande distance, de juger avec quel sérieux telle cp. a été préparée à la guerre.

a) Un *nid d'arme automatique* doit, pour offrir un couvert utile, répondre aux conditions suivantes, qui seront *vérifiées* par un officier :

— l'arme doit pouvoir battre aisément, en largeur et en hauteur, toute la portion de terrain qui lui a été attribuée et *nettement délimitée* dans une consigne écrite ;

— la masse couvrante doit être bien orientée par rapport à la direction de l'ennemi, qui n'est pas toujours la direction du tir (cas du tir oblique et du tir en flancement que l'on recherche toujours) ;

— la masse couvrante doit offrir, vers l'ennemi, une largeur de $1\frac{1}{2}$ m. à la partie supérieure, à moins que l'on n'ait pu la renforcer à l'intérieur, par de gros blocs de pierre ou des troncs d'arbre ; elle s'élèvera le moins possible au-dessus du sol et parfois ne le dépassera pas ¹ ;

— le personnel doit être plaqué contre la masse couvrante, le tireur en particulier, ce qui l'oblige à pousser toute la longueur du canon (et pas seulement l'embouchure), dans le créneau ; ceci est nécessaire pour échapper aux trajectoires fichantes des tirs lointains (mitr.), des lances-mines et des lance-grenades ;

— pour le même motif, le personnel ne doit pas être couché, mais à genou, voire debout, ce qui diminue la surface du nid ;

— ne contenir que 3 à 4 hommes (pour diminuer la vulnérabilité aux obus et aux bombes), mais guère moins : « il n'est pas bon que l'homme soit seul » (gén. Barrard) ;

¹ La terre provenant de la fouille, transportée ailleurs, sera alors utilisée pour des ouvrages simulés (voir D) ou cachée et, dans l'impossibilité de le faire, disposée comme du fumier, p. ex., en un gros ou plusieurs petits tas.

— être protégé, sur les côtés, par 50 cm. de masse couvrante, contre les éclats des projectiles et, à dos, par 1 m., contre les projectiles de nos armes automatiques postées en second échelon ;

— pour les cas de tir oblique (30° env.) et surtout de tir en flanquement, un masque doit prolonger le canon, sur $1\frac{1}{2}$ m., pour céler la lueur (songer à l'aube et à la nuit !);

— être camouflé soigneusement, dès les premiers coups de pioche, contre les vues terrestres et aériennes.

b) Le *procédé de travail* le plus simple consiste à :

— déterminer et jalonner l'emplacement de l'arme automatique, en visant au ras du sol ;

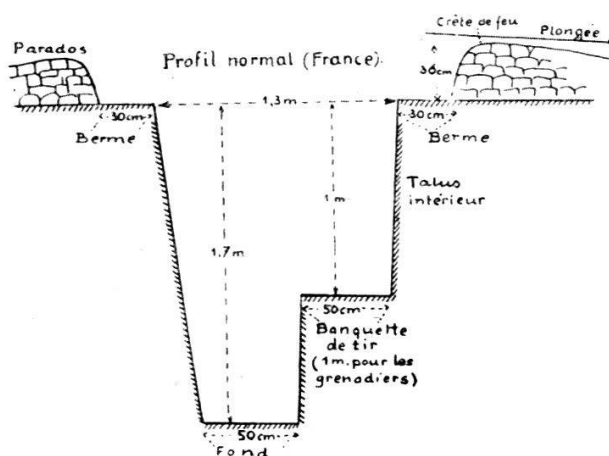
— placer le personnel à genou, à son poste de combat, et tracer le contour de l'équipe, en laissant le canon en dehors de ce tracé, qui représente le *fond* de la fouille ;

— pour obtenir la *surface* et aussi la pente voulues, tracer une parallèle de 30/40 cm. en dehors du contour précédent ;

— tracer ensuite la limite extérieure de la masse couvrante ;

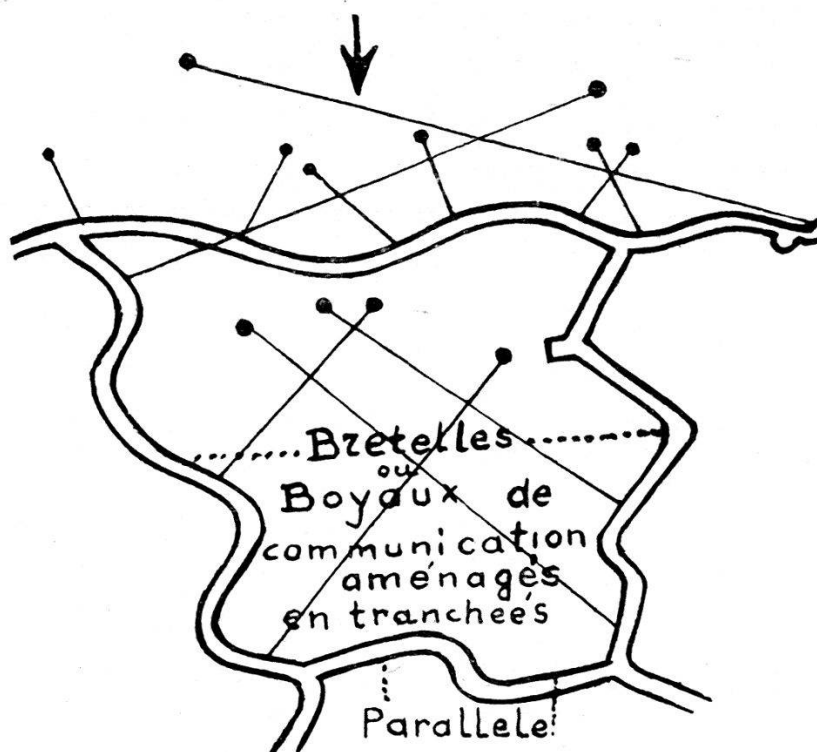
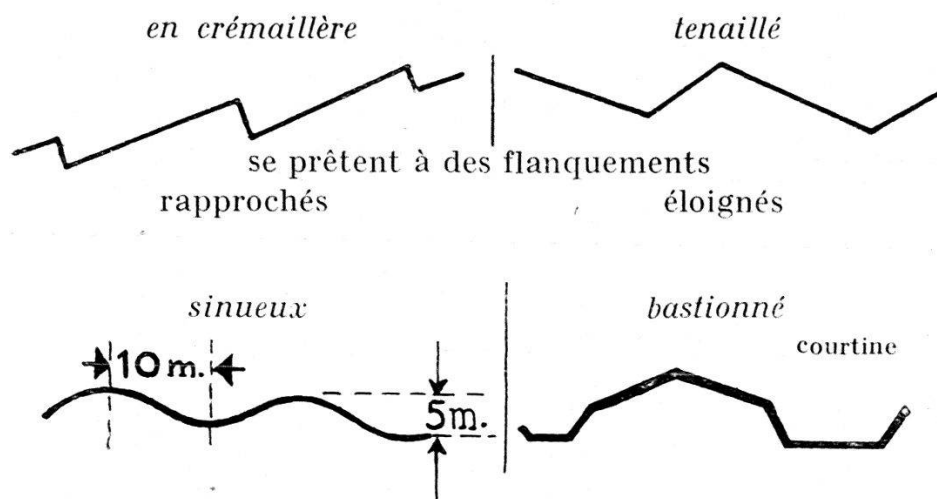
— creuser, en ménageant la plate-forme ou l'appui nécessaire à l'arme ;

— se procurer ailleurs, à des endroits qui ne trahissent pas l'emplacement, la terre et les mottes que la fouille ne peut pas fournir. Susciter l'émulation. Concours.



c) *Profil normal d'une tranchée.*

Dans un terrain propice aux attaques par engins blindés, on peut réduire la largeur de la tranchée à 70-80 cm.

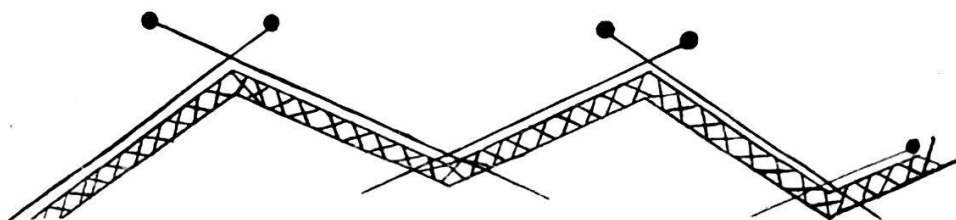
d) *Système de tranchées.*e) *Types de tracés.*

C. OBSTACLES.

Le but d'un obstacle est d'immobiliser l'adversaire sous un feu efficace : **tout obstacle qui ne peut être battu par le feu est donc sans valeur**. De nuit, des guetteurs, installés dans des nids, surveillent l'obstacle.

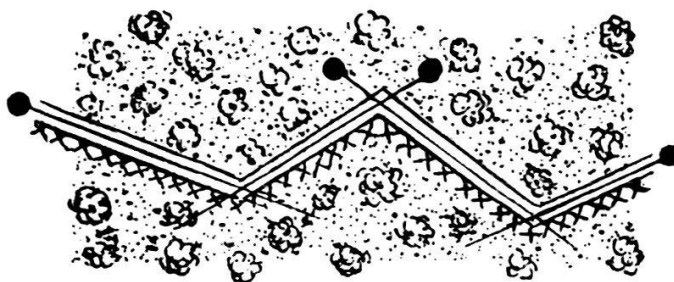
L'obstacle ne doit pas pouvoir être évité, ni (à moins qu'il ne s'agisse d'une ruse) repéré de loin.

Il longe généralement les trajectoires des armes automatiques, ce qui détermine son tracé en dent de



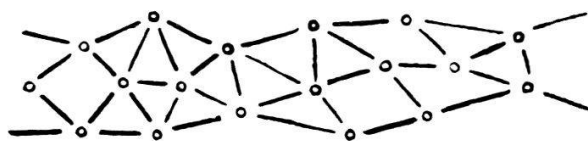
scie. Il peut être constitué soit par un réseau de fils de fer barbelés, soit par des abatis.

En forêt on peut utiliser des chemins ou déboiser *faiblement* (se méfier des avions) des couloirs, flanqués par des armes



automatiques, et dont les arbres du bord intérieur sont reliés par du fil de fer barbelé.

Dans nos pâturages, on trouvera beaucoup de « barbelés » qui permettront de plaquer contre le sol, dissimulés dans



l'herbe, des *trébuchements* très efficaces. (Sentinelles et postes sof. utiliseront souvent avec profit un

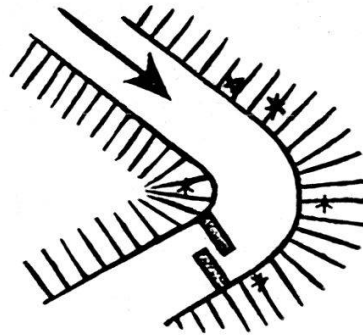
simple fil avertisseur — ce peut être une ficelle ou une corde, — tendu à une cinquantaine de mètres et muni d'une clochette.)¹

Obstacles *contre chars*, voir brochure spéciale. Inondations, pour mémoire.

¹ A notre avis, les recrues d'infanterie, leurs cadres pour le moins, doivent être exercés à la construction d'obstacles en « barbelé » et de trébuchements.

Les *barricades* sur route doivent être établies à un endroit où le véhicule :

- doit se casser le nez dessus ;
- ne peut pas se dérober latéralement ;
- est dominé par des lanceurs de grenades, échelonnés dans la direction de l'ennemi *, pour atteindre le plus de véhicules possible. Suivant le cas, on ménage un passage en chicane.



D. OUVRAGES SIMULÉS.

Ils ont pour but de tromper l'ennemi, de l'amener à gaspiller son feu, ailleurs que sur les points réellement occupés, que l'on protège de la sorte. Conditions de réussite :

- être entrepris en même temps que les autres ouvrages, de façon à donner le change aux investigations terrestres et aériennes ;
- être rationnellement placés et construits ; ils doivent pouvoir être momentanément occupés ;
- se projeter, si possible, sur un ouvrage réel que l'on veut protéger, mais alors suffisamment loin, en arrière, pour que les projectiles que le faux ouvrage doit attirer n'atteignent pas le vrai ; les endroits d'où l'on a enlevé des mottes ou de la terre, pour compléter l'ouvrage réel, se prêtent parfois à la transformation en ouvrage simulé.

Lorsqu'il dispose du temps nécessaire, le haut commandement peut faire exécuter des points d'appui, voire des positions entièrement fictifs.